

Université Paris-Sorbonne: convention de partenariat

09/03/2022



Le 7 mars 2022, en Grand'chambre, Madame Chantal Arens, première présidente de la Cour de cassation a signé avec Madame Christine Neau-Leduc, présidente de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et en présence de Madame Agnès Roblot-Troizier directrice de l'Ecole de Droit de la Sorbonne, une convention de partenariat entre la Cour de cassation et l'Université.

Ce partenariat se traduira notamment par l'organisation de colloques, l'élaboration de projets de recherche associant des magistrats de la Cour de cassation et permettra l'accueil d'étudiants stagiaires au sein de la Cour.

La première traduction concrète de cet accord-cadre aura lieu dès le 23 mai prochain, date à laquelle se tiendra en Grand chambre les premières « rencontres du droit des contrats », organisées par la première chambre civile de la Cour de cassation et l'Ecole du droit de la Sorbonne et qui ont vocation à devenir un rendez-vous annuel des praticiens du droit et de la doctrine.

La signature de ce partenariat s'inscrit dans la lignée des recommandations de la commission de réflexion « Cour de cassation 2030 » qui encouragent notamment le renforcement des échanges, déjà riches, entre magistrats de la Cour de cassation et universitaires.



Farhad Ameli directeur adjoint de l'Ecole du droit de la Sorbonne; Ludovic Ayrault vice-président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne; Mustapha Mekki professeur des universités; Pascal Chauvin, président de la première chambre civile de la Cour de cassation; Chantal Arens, première présidente de la Cour de cassation; Christine Neau Leduc, présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne; Agnès Roblot-Troisiez, directrice de l'Ecole du droit de la Sorbonne; Jean-Michel Sommer, président de chambre, directeur du service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation; Sophie Azria, conseillère référendaire, chargée de mission de la première présidence de la Cour de cassation

Colloques

Ecoles & universités

Premier président